Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 51

Artikel: Deux conspirateurs vaudois

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPLU

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour'les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICTIÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 4e janvier, 1e avril, 4e juillet et 1e octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Deux conspirateurs vaudois.

La cour de Savoie ne put de longtemps se consoler de la perte du Pays de Vaud, la chose est notoire. Ce qu'on sait moins, c'est qu'elle caressait encore l'espoir, au milieu du xviiime siècle, soit deux cents ans après la conquête, de le reprendre aux Bernois. Elle entretenait chez nous des émissaires qui la renseignaient sur les chances de réaliser ce dessein et qui lui soumettaient des plans de guerre. Nous trouvons dans le fort intéressant ouvrage Les Anciennetes du Pays de Vaud', qui vient de paraître, les mémoires de deux de ces agents secrets, les sieurs Regard, d'Aubonne, et La Fléchère, vaudois l'un et l'autre. Ils datent de 1730 et de 1660 et contiennent des choses bien curieuses. Les lecteurs du Conteur nous sauront gré d'en reproduire des fragments. Peutêtre cela leur donnera-t-il l'idée de se procurer l'ouvrage d'où nous les extrayons et qui est bien fait pour intéresser les Vaudois amoureux des histoires de leur passé.

LE PLAN DU SIEUR REGARD.

Regard donne pour certain à la Cour de Savoie, en 1730, que de 20 familles du Pays de Vaud, dix-neuf conspireront dès qu'on leur présentera un plan de conspiration favorable à leurs intérêts. Il conseille de choisir le printemps pour l'exécution de ce plan, car à cette époque il y a toujours quantité de gens du Pays de Vaud à Berne pour des procès, qui s'empa-reront de la ville avec les Bernois de la conspiration et les troupes qui s'avanceront de tous côtés.

Comme principaux conspirateurs, Regard suggère d'engager un ou deux chefs des familles de chaque ville vaudoise qui occupent les principales charges de la magistrature et quelques-uns des « ministres prédicateurs » les plus accrédités. Il dit être déjà moralement assuré de plusieurs, et que parmi les ecclésiastiques, il a un parent qui est un des plus grands sujets qu'on puisse trouver pour une telle entreprise, qui y entrera d'abord.

En guise de récompense pour ses services, le sieur Regard se contentera du commandement d'un régiment. Il s'engage à faire aboutir la conspiration en six mois et il suppose qu'elle coûtera environ 400,000 livres.

Soixante-dix ans auparavant, La Fléchère soumettait aussi à la maison de Savoie un plan complet de reprise du Pays de Vaud. Il l'accompagnait d'un mémoire étendu donnant une foule de renseignements qui ont aujourd'hui une grande valeur historique. Laissonslui maintenant la parole:

SITUATION ET RICHESSE DU PAYS EN 1660

On ne peut rien voir de plus agréable que la face du Pays de Vaud qui regarde le dit lac

¹ Les Anciennetés du Pays de Vaud. Etrennes historiques pour 1901, publiées par Alf. Millioud, Eug. Corthésy et René Morax, avec préface de Victor Favrat. — Edité par Mignot et imprimé par Constant Pache-Varidel, - Un vol. in-13, illustré, fr. 3.

(Le Léman), dont une partie qui est remplie de beaux bâtiments, de beaux vignobles et autres belles et fertiles possessions, s'appelle la Côte, à savoir dès la baronnie de Coppet jusques à Morges. L'autre partie, qui n'est pas moins ornée ni bonne, s'appelle la Vaud, qui va depuis Morges jusques au bout du lac, du côté du pont de St-Maurice; et toute cette étendue est remplie de villes, bourgs, châteaux, villages, vignobles et de collines, abondantes en toutes sortes de fruits.

Au bas, sur le rivage du lac, il y a des villes et des bourgs en bons nombre, qui sont peuplés de beaucoup d'habitants qui tirent leur subsistance, les uns de leurs biens particuliers, les autres de ce qu'ils font à culture, les autres de ce qu'ils arrentent, les autres du commerce qu'ils ont sur le lac, qui leur donne, entre autres, la commodité de trafiquer avec ceux de Genève, et de porter leurs denrées en France, qui consiste à une prodigieuse quantité de fromages qui se font dans les montagnes de Gruyère et ès dépendances de Berne et de Fribourg et des frontières de la Franche-Comté, outre quantité de toiles et de peaux que l'on tire de St-Gall et des Suisses. Le reste du pays, du côté du con-bant, du levant et septentrion, est partagé en des agréables plaines et collines qui toutes sont abondantes en fruits, blés, fourrage et bétail...

Il est certain que le pays serait très riche sans les grandes débauches et chicanes des habitants, parce qu'ils ont en abondance de tout, et que le commerce des canaux et des voitures leur fournit de grands avantages, outre ceux qu'ils perçoivent des montagnes en divers endroits, dans lesquels ils tiennent une grande quantité de vaches, de génisses, de poulains et autres, n'y ayant pas une moindre ville ou communauté qui n'ait des biens en commun assez considérables, desquels l'administration est annuellement confiée à des personnes nommées par le public, auquel elles rendent aussi annuellement compte.

MŒURS DES HABITANTS.

Le pays est fort peuplé, et combien qu'il ne paye aucune taille à la seigneurie pour les biens qu'ils possèdent, ils se taillent assez entre eux par les diverses chicanes qu'ils se font pour peu de chose les uns aux autres, et par les débauches qui leur sont assez fréquentes, qui est la cause qu'en général ils ne sont pas plus pécunieux; ils sont de leur nature assez fiers et rustres, ayant toujours vécu sous des coutumes qui n'étaient pas, comme dès quelque temps, rédigées par écrif, en vertu desquelles ils observent une justice fort briève, avec une bonne police en tous lieux. Il sont communément assez adroits et amateurs des armes et fort soigneux à retenir et à conserver les privilèges qu'ils tiennent de la bénignité des ducs de Savoie, à raison desquels ils sont souvent aux prises avec les baillis.

FORCES DU PAYS.

La partie du Pays de Vaud voisine du lac n'a point de défense capable que celle des châ-

teaux... Quant au centre du pays, il n'y a aucune place fortifiée, n'y ayant point de villes bien muraillées que celles de Lausanne, d'Yverdun, de Payerne, Avenche et Nyon, et aucunnement, (un peu) Moudon.

Ce qu'il y a de plus considérable est que tous les hommes capables de porter les armes sont enrôlés dès l'âge de quinze ans. . Et s'il arrivait que!que alarme dans un lieu, soit de jour, soit de nuit, il y a des commis dans tous les villages, qui ont leur rendez-vous ordonné pour y conduire promptement tous leurs hommes en bon ordre.

Pour faciliter au besoin l'alarme dans le pays, il y a dans toute l'étendue d'iceluy en certaines éminences des bûchers de bois secs, lesquels on garde en temps de guerre pour y mettre le feu, afin de donner par ce moyen l'alarme, et si elle était donnée en quelque lieu que ce fût, elle le serait aussi dans un brief temps par tout le pays, au moyen du brûlement des autres bûchers, qui se correspondent les uns aux autres.

La milice du pays est assez façonnée aux armes par les continuels exercices qu'on lui fait faire dès environ six années, y ayant des commis qui en ont le commandement en chaque commune, et le soin de veiller que les armes soient toujours en état et que chaque mousquetaire ait sa livre de poudre, deux de balles, et sa masse de mèche, et que personne n'absente le jour destiné pour l'exercice sans légitime cause, ou congé d'iceux, à peine de châtiment.

CE QUI FAIT LA FORCE DE BERNE.

Le canton de Berne, qui est le plus puissant et le plus formidable des cantons qui composent la république des Suisses, ne tire ses meilleures forces que du Pays de Vaud, où la noblesse et les peuples sont plus adroits et plus courageux que dans le reste des états de Berne, et même sont plus fidèles, dociles et obéissants que les Allemands sujets de Berne, lesquels se sont souvent soulevés contre la seigneurie pour des moindres vétilles Et la dite ville n'a point eu de plus assurés secours que ceux qu'elle a tirés du Pays de Vaud, pour ranger les dits Allemands dans leur devoir. Et en effet, on a vu par expérience que les dits Allemands sont des grossiers, maladroits et peu courageux, et qui ont toujours été battus par ceux du Pays de Vaud.

Si donc on trouvait le moyen de lever le Pays de Vaud aux Bernois, on leur lèverait en même temps leurs principales forces et ce qui fait le plus grand lustre de leur canton, lequel serait réduit au pied médiocre et ne serait plus si formidable au dedans comme il l'est aux autres cantons, ni au dehors comme il l'est à ses voisins.

Un mot pour un autre.

CROQUIS VAUDOIS

On a souvent reproché aux Vaudois d'avoir peine à se servir du « mot propre ». Il en est même qui, - p'us qu'à leur tour, - se servent